

La bouchère-charcutière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 87

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mademoiselle Wavre nous dit :

(Suite de la page 1)

J. W. — Pas de fusion ; on est d'abord citoyen de son quartier, de sa commune et c'est un échelon essentiel pour le maintien du sens civique. Mais il est urgent d'instaurer une meilleure coordination entre les administrations cantonale et municipale et elle serait possible dans de nombreux domaines, je ne cite que celui des traitements des fonctionnaires, qui sont différents et différemment échelonnés d'une administration à l'autre.

F. S. — Le dernier livre d'Eveline Sullerot¹ constate : tant qu'une activité n'a pas une valeur économique, les femmes l'exercent ; quand elle acquiert une valeur économique, les hommes s'en emparent. Réciproquement, c'est un fait d'observation, quand un travail se dévalue économiquement et socialement, il passe aux mains des femmes ; est-ce parce que l'activité politique se dévalue qu'on voit des femmes plus nombreuses l'exercer ?

J. W. — En tout cas pas. D'abord, les femmes qui jouent un rôle politique sont très rares ; pire, elles deviennent de plus en plus rares, elles disparaissent des parlements européens, même en Europe de l'Est. La Finlande fait exception, où les femmes ont le droit de siéger depuis le début du siècle ; il leur a fallu 60 ans pour s'installer de façon stable dans la vie politique de leur pays. Je ne sais pas si cette évolution préfigure la nôtre, mais, pour l'instant, en Europe, la courbe de la participation politique féminine est dans sa phase descendante.

F. S. — L'enthousiasme de l'après-guerre a fait place à la peur des partis ?

J. W. — Crainte de l'engagement surtout qui est commune à beaucoup, hommes et femmes ; l'engagement est, de plus, encore inhabituel aux femmes, même sur le plan des associations féminines, bien moins nombreuses que les associations masculines. Et pourtant, les associations féminines sont très formatrices, ce sont de bonnes écoles et de bons tremplins pour une activité politique. Les partis effarouchent encore davantage les fem-

mes ; d'une part, leur organisation, faite par et pour des hommes est souvent très incommode pour des femmes, je pense par exemple aux horaires des réunions ; d'autre part, les femmes ne s'y sentent pas encore à l'aise et c'est pourquoi les groupements féminins des partis me paraissent si utiles ; ils représentent pour les femmes, au sein des partis, des cercles privilégiés, rassurants, une solution provisoire qui facilite la transition et qui sera valable encore longtemps. Enfin, ce qui fait réfléchir les femmes au moment de s'engager dans un parti, c'est l'opposition qui surgira éventuellement entre leurs convictions féministes et le programme du parti. Nous en avons toutes une fois ou l'autre pris conscience au moment d'élections : faut-il voter pour une femme, même d'un autre parti, parce que son élection fera avancer la cause des femmes ? A l'échelon de la députation, le problème devient parfois aigu. Il mériterait une fois une analyse ou un débat, c'est important et intéressant.

F. S. — Pour finir que pensez-vous de manifestations d'étudiants à Genève ?

J. W. — Ils ont raison de manifester.

F. S. — Pour ou contre quoi ?

J. W. — Pour une réorganisation de l'Université. A condition d'avoir pris le temps de la réflexion et de la mise au net de leurs idées. A condition aussi de savoir se protéger des éléments douteux, associés, que ce genre de manifestations attire toujours et qui en déforment le sens et la portée.

Galant humoriste

Un de nos confrères certainement bien intentionné a écrit de Mme Girardin qu'elle est « d'une clarté et d'une disponibilité exceptionnelles chez une femme ». Merci pour elle et merci pour nous.

Entretien avec Madame Lise Girardin :

(Suite de la page 1)

Mme G. — J'envisage une rencontre avec les subventionnants des autres cantons, en tout cas les cantons romands. Je voudrais que les gens qui ont la responsabilité d'encourager la vie culturelle au moyen de chiffres budgétaires, d'une manière absolument concrète, voient ce qu'ils peuvent faire ensemble ; en tout cas rien d'académique mais par exemple instaurer régulièrement des échanges d'exposition. C'est une chose qu'il faut encore penser, mûrir. On se rend compte qu'on ne peut pas recréer le monde tous les 60 kilomètres, les rivalités cantonales me semblent démodées. Le fédéralisme pour nous est absolument indispensable ; il est bon s'il est une addition de quelque chose, des particularismes enrichissants, des bénéfices de chacun, mais il ne doit en tout cas pas signifier un frein et une restriction.

F. S. — Et l'évolution du suffrage féminin en Suisse ?

Mme G. — On me demande souvent à l'étranger : « Est-ce que vous n'êtes pas amère quand vous pensez que vous avez des responsabilités assez importantes à l'exécutif d'une grande ville et que vous n'avez pas le droit de vote sur le plan fédéral ? ». J'ai l'habitude de répondre que ce n'est pas une question d'amertume, c'est une question un peu comique, un peu cocasse. Voyez-vous, sur le plan du suffrage féminin, je ne suis pas sûre que notre évolution lente ne soit pas la meilleure ; que les femmes accèdent à leurs responsabilités d'abord sur le plan communal donnera une certaine sécurité pour que leurs droits puissent s'acquiescer ensuite beaucoup plus rapidement sur le plan cantonal, puis sur le plan fédéral. On pourrait soutenir un point de vue absolument inverse mais je crois qu'étant donné la mentalité suisse, le chemin que nous suivons est préférable.

F. S. — On vous a fait dire que depuis que les femmes font partie de la députation, la manière de traiter les problèmes a beaucoup changé, est devenue plus rapide.

Mme G. — Mais pas à cause d'une rapidité ou d'une intelligence particulière aux femmes,

bien sûr. Ce que je veux dire, c'est que sur le plan du travail, en commissions ou en séances plénières des conseils, nos collègues nous ont admises de plain pied immédiatement ; pour eux il n'a pas été question de voir un recul dans leur travail par la présence des femmes. Au contraire, spontanément, la collaboration s'établissant et les points de vue étant différents, cela fait gagner du temps. Nous avons d'autres manières de voir les problèmes, d'autres formes d'esprit, les idées s'échangeant obligatoirement et cela ne peut qu'être favorable à la solution des problèmes, c'est plus complet. Deux opinions diversement formées valent mieux qu'une, dans tous les domaines, qu'on traite de questions soit sociales, soit scolaires, soit financières, soit de construction. Je tiens à dire qu'il faut veiller à ne pas cantonner les femmes dans les domaines sociaux ou scolaires, c'est une grave erreur.

Une femme à la tête du Consistoire

Pour succéder à M. André Tournier, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, le Consistoire a élu à sa présidence Mlle Tilka Prince, professeur de mathématiques dans l'enseignement secondaire, qui a recueilli 45 suffrages, tandis que 16 autres se sont portés sur M. Pierre George, représentant de la paroisse Saint-Pierre-Fusterler, nouvellement élu au Consistoire, dont la candidature avait été également avancée.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise nationale protestante de Genève, une représentante du beau sexe est appelée à la tête du parlement de celle-ci.

L'Association de la presse genevoise s'est donnée une présidente en la personne de Mlle Eliane Lavrino, rédactrice à la « Tribune de Genève ». Elle succède à M. André Rodari (« Journal de Genève ») et est la première femme, en Suisse, à présider une association de presse.

Un spectacle de choix

Sous la vigoureuse impulsion de ses deux jeunes professeurs de diction, Mlle Marion Chalut et Anny Vaucher, le Groupe de théâtre de la division inférieure de l'Ecole supérieure de jeunes filles a présenté les 9 et 11 mai à la salle Pitoëff un spectacle réussi en tous points.

Tout d'abord, c'était six fables mimées par les élèves de Mlle Chalut : il s'agissait d'un essai d'expression dramatique, créant par des gestes, des attitudes et des mouvements d'ensemble l'atmosphère particulière à chacune des fables choisies : Florian et La Fontaine. Un arrangement musical de Guy Bovet étoffait agréablement cette présentation très étudiée qui fut fort applaudie.

Pour la seconde partie, Mlle Vaucher avait mis en scène, en création, un jeu théâtral de M. Max-Philippe Delavouât : « Cœur d'amour épris ». Ce sympathique poète s'inspirant de merveilleuses miniatures du XVIe siècle qui illustrent un récit allégorique attribué au bon roi René, avait écrit cette pièce en provençal et en a tiré une adaptation française qui a gardé toute la fraîcheur de l'original.

Renforcé par quelques jeunes gens du collège de Genève, le Groupe de théâtre a réussi à dépasser les limites des présentations d'amateurs et nous a plongés dans une ambiance de poésie et de rêve. L'heure nous parut bien courte durant laquelle nous suivîmes sur un rythme de ballet « Cœur d'amour » et son impétueux compagnon « Vif désir » partir à la recherche du bonheur et ne rencontrant qu'« Espérance », « Mélancolie » et « Jalousie ». Grâce à l'enthousiasme qu'elle a su communiquer à tout son groupe, à la collaboration si bienvenue du compositeur Guy Bovet, de J.-F. Perena pour les costumes et décors à la fois si fins et si hauts en couleur, et du poète lui-même venu tout exprès de sa douce Provence, Anne Vaucher a obtenu un résultat d'une grande qualité. Plusieurs rappels prouvent le plaisir que le public avait pris à ce spectacle.

S'il n'est pas possible de citer les noms des actrices et acteurs tous volontaires et pleins d'ardeur, disons qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et relevons que l'immense travail de préparation a été réalisé le jeudi (jour de congé à Genève) en plus du programme scolaire que l'on sait très chargé. Merci à Mlle Lesemann, directrice, qui a fait confiance et prodigué son appui à ses deux jeunes collaboratrices.

Infatigable et active ASF

Attendu avec impatience par les organisations féminines, les femmes qui exercent une profession et les autorités, le rapport annuel 1967 de l'Alliance de sociétés féminines suisses vient de paraître.

Le rapport annuel donne d'utiles renseignements sur les dix années d'activité du Fonds des bourses et d'entraide pour femmes, ainsi que sur la Fondation pour la formation civique ; ces deux organismes ont été créés grâce au bénéfice de la SAFFA 1958.

L'Alliance est représentée dans une série de commissions du Conseil international des femmes dont elle est membre, ainsi que dans des commissions locales, cantonales et fédérales. Par ses journées d'études, ses enquêtes, la publication de brochures diverses — sur des professions entre autres — l'Alliance contribue grandement aux possibilités de développement de la femme suisse.

Elle est présidée par Mlle Rolande Gaillard, Lausanne. Son secrétariat se trouve à Zurich, Merkurstrasse 45.

La bouchère-charcutière

Mademoiselle Bernadette Wyss, de Sursee, fut, l'an dernier, la première Suisseuse à obtenir son diplôme de bouchère, ouvrant la voie à celles qui vont suivre... Mais que celles qui n'ont pas le courage de Mlle Wyss se consolent : notre prochain tableau sera consacré à la vendeuse en boucherie-charcuterie, un métier féminin plus traditionnel.

APTITUDES REQUISES

Excellente santé. Habileté manuelle. Intelligence normale. Juste coup d'œil. Oûils suffisants. Sens pratique. Raisonnablement indépendant. Sociabilité. Sincérité. Propreté. Pas besoin d'être douée d'une force herculéenne !

Formation nécessaire avant l'apprentissage :

Avoir terminé sa scolarité primaire.

Durée de l'apprentissage :

Trois ans.

Age minimum d'entrée en apprentissage :

16 ans

N. B. 1 — Comme il existe deux spécialités d'apprentissage, l'une, du type A, comprenant les travaux d'abattage, et l'autre, du type B, ne s'occupant que de la boucherie d'exploitation (sans formation d'abattage), c'est évidemment l'apprentissage de type B que choisira la candidate bouchère-charcutière.

N. B. 2 — L'Ecole professionnelle de Spiez sert de tremplin à de nombreux bouchers-charcutiers désireux de continuer leur ascension. De bouchère on peut devenir maîtresse-bouchère, mais on ne peut se présenter aux épreuves qu'après cinq ans de pratique du métier.

APPRENTISSAGE DU TYPE B

Première année : Désosser la viande à saucisses. Collaborer à la préparation de la matière première pour la fabrication de saucisses. Entretien et nettoyage des machines et outils. Collaborer à la fabrication de saucisses de conservation et des saucisses à chair cuite (travailler à la machine à hacher et au « Blitz », préparer les boyaux, pousser, attacher, peser et tourner). Désosser les morceaux de viande simples en vue de la vente. Ranger et suspendre les morceaux dans les locaux d'entreposage.

Deuxième année : Préparer la viande à saucisses. Préparer la pâte à saucisses de toute nature, sous surveillance. Façonnage et cuisson des jambons. Surveiller les installations de fumage et de cuisson. Pousser, attacher et tourner les saucisses. Ecouter tous les travaux au saloir (préparer et injecter la saumure, entretenir les récipients et locaux). Découper et désosser tous les morceaux de gros et petit bétail, ainsi que de porc. Découper et préparer les morceaux en vue de la vente. Larder, confectionner les roulades. Préparer les plats du jour pour le banc frigorifique et l'étalage. Exécuter les travaux généraux.

Troisième année : Confectionner les saucisses de consommation courante dans la région et de viande froide. Pousser, attacher, tourner, fumer et cuire les saucisses. Préparer les plats du jour et les plats à exposer. Rôtir, griller et cuire. Initiation à la vente (servir et conseiller). Connaissances professionnelles : les diverses sortes de viandes, procédés de conservation, hygiène, prix de vente, commandes et tenue de la caisse, dialogue de vente, mesures de prévention des accidents, ordonnance sur le contrôle des viandes.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : La boucherie-charcuterie déplore une pénurie de main-d'œuvre et accuse une difficulté assez grande à recruter des jeunes femmes. La viande sera toujours consommée, c'est pourquoi les spécialistes sont toujours recherchés.

Perspectives d'avenir : La candidate qui a subi l'examen de fin d'apprentissage avec succès, a reçu son certificat fédéral de capacité et est autorisée à porter l'appellation légalement protégée de « bouchère-charcutière qualifiée » (type B) a de belles perspectives d'avenir, car il existe peu de profession où l'on se fait aussi rapidement une situation que dans la boucherie. La bouchère peut devenir garante de succursale, charcutière ou traiteuse travaillant en toute indépendance, chef de production, saleuse, chef de fumoir, chef d'étal ou directrice de succursale. Porteuse de la maîtrise fédérale (après trois ans d'apprentissage et cinq ans d'exercice de son métier), elle peut encore, si elle a le sens des affaires, devenir bouchère indépendante et former des apprentis.

L'offre : une profession variée et toute neuve pour la femme, dans laquelle elle sera une vraie pionnière.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : Max. 50 heures en entreprises non-industrielles et 46 en industrie. Mais dans la pratique, actuellement semaine de cinq jours et de 44 heures.

Congés : min. de deux semaines par an, trois semaines dès la cinquième année et quatre semaines dès la vingtième.

Salaires : Min. 806 fr. par mois, max. en 1966 : 1175 francs (idem pour la femme, nous dit Mlle Wyss).

Avantages sociaux : contrat collectif, assurances accidents, maladie et vieillesse.

Syndicats défendant la profession : Union suisse des maîtres-bouchers et Association suisse du personnel de la boucherie.



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PREPARATION

au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

Retouches et réparations pour dames et enfants